



Habilitation électrique

Chargé d'interventions élémentaires : BS

Durée : 2 jours / 14 heures

Objectifs

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme UTE NF C 18-510.

Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques.

Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention de remplacement et de raccordement en basse tension.

Public visé et pré-requis

Personnel d'exploitation ou d'entretien non-électricien chargé d'accomplir des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements électriques.

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

Recyclage : 2 jours / 14 heures tous les 3 ans.

Nombre de participants : 10 candidats au maximum par session.

Pédagogie et évaluation

Exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles, travaux en groupe, permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Évaluation en début de session des pré-requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation.

Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module.

Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

Programme (Conforme aux recommandations de la NF C 18-510)

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnements et aux opérations.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à mains, etc) : risques et mise en œuvre.
- Incendies ou accidents sur ou près de ouvrages et installations électriques.
- Limites de l'habilitation "BS".
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents.
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.
- Equipement de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Mise en sécurité d'un circuit : Pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire.
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées.

A l'issue de la formation

Attribution finale : Attestation individuelle de formation.

Habilitation : Nous émettons un avis sur l'habilitation devant être délivrée par l'employeur.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur.